9 rue de Bitche 67260 Sarre-Union

Monsieur le Préfet du Bas Rhin

Sarre-Union le 24 janvier 2014

Monsieur le Préfet,

Faisant suite à la lettre ouverte qui vous a été adressée, nous chasseurs Alsaciens, aimerions qu'ensemble nous nous posions des questions très importantes.

- -Quel avenir pour la chasse alsacienne et du droit local?
- -Pourquoi des battues administratives, risibles à en voir un des derniers tableaux (5 sangliers et un chien) mais totalement triste de bêtise?
- -Pourquoi ne pas préférer des tirs de nuit en forêt comme en plaine et ce librement (pleine lune, neige) largement plus efficaces pour contenir l'espèce sanglier? Un allègement des paperasses serait bien venu.
- Pourquoi le chasseur est toujours seul responsable des dégâts alors que des cultivateurs plantent le maïs au ras de la forêt pour être sûr de toucher des indemnisations pour des dégâts ?
- Qui est responsable de la disparition du petit gibier? ...certainement pas les chasseurs mais ceux qui veulent maintenant la disparition du sanglier....
- Qui, à part l'ONF voudrait voir disparaître de nos forêts chevreuils et cerfs? et du coup, quid des places d'agrainage....
- Qui impose des séances de préparation au maniement des armes pour des armes non chargées dans une traque, au seul but de rentabiliser un dispositif coûteux mais dans ce cas inutile sauf de servir de pompe à taxe ?
 - Pourquoi tant de différences avec la Moselle qui nous borde de tous côtés ?

Toutes ces questions, non limitatives, pour vous dire Monsieur le préfet, que sans réponses à ces questions, sans table ronde sur ces sujets :

Nous chasseurs d'Alsace Bossue, refuserons de payer la surtaxe.

Dans l'attente d'une suite que j'ose imaginer favorable à nos problèmes, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de ma très haute considération.

Sébastien Greiner

Président du GGC d'Alsace Bossue